

DÉCRET NUM 2018_105 DU 7_02_2018 PORTANT NOMINATION DES MEMBRES DU CONSEIL CONSTITUTIONNEL

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,

Vu la constitution,

DECRET

Article 1er.- Sont à compter de la date de signature du présent décret nommés membres du conseil constitutionnel pour un mandat de 6 ans éventuellement renouvelable:

- Monsieur BONDE Emmanuel;
- Monsieur ATANGANA Clément;
- Monsieur BIPOUM WOUM Joseph Marie;
- Madame ARREY Florence Rita;
- Monsieur ESSOMBE Emile;
- Monsieur Paul NCHOJI NKWI;
- Monsieur BASKOUDA Jean Baptiste;
- Monsieur BAH OUMAROU SANDA;
- Monsieur LEKENE DONFACK Charles Etienne;
- Monsieur FOUMAN AKAME Jean;
- Monsieur AHMADOU TIDJANI;

Article 2.- Les intéressées ont droit aux avantages de toute nature prévue par la réglementation en vigueur.

Article 3.- Le présent décret sera enregistré, publié suivant la procédure d'urgence puis inséré au journal officiel en français et en anglais./-

Yaoundé le, 07 Février 2018

Le Président de la République

(e) PAUL BIYA

